

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 20^{ème} année · N°4793 · Jeudi 10 décembre 2020 · 24 Rabii II 1442

Edito

Par Hicham Mouhlal

Vaccin

Depuis le déclenchement de la pandémie, la gestion marocaine de cette crise sanitaire inédite a été exemplaire à tous les niveaux grâce à l'implication directe de SM le Roi. Aujourd'hui, le Maroc continue sur la même lancée en mettant à la disposition des citoyens le vaccin contre la Covid-19, à titre gracieux. Le Cabinet Royal a, dans ce sens, annoncé que ce geste Royal noble puise son essence dans la Haute sollicitude royale et la bienveillance humaine dont le Souverain ne cesse d'entourer l'ensemble des composantes du peuple marocain depuis l'apparition des premiers cas de ce virus au Maroc.

Il faut dire que la décision royale sur la gratuité du vaccin est venue réconforter beaucoup de citoyens qui se posaient des questions sur les prix sur le marché lorsque la campagne de vaccination va officiellement commencer au Maroc. Si le Souverain a donné ses orientations sur ce sujet, c'est principalement pour garantir un accès équitable à tous les Marocains, quel que soit leur situation socio-économique, au vaccin. Après des mois d'attente et des moments difficiles en raison de la crise sanitaire, l'humanité entrevoit un espoir de voir enfin cette pandémie flétrir grâce à une vaccination massive. Le Maroc, grâce à la volonté royale, sera parmi les premiers pays au monde à mettre à la disposition de sa population le vaccin gratuitement. Le Royaume sera décidément exemplaire, du début jusqu'à la fin de la gestion de cette crise sanitaire sans précédent.

LE ROYAUME A AUSSI OPTÉ POUR LE VACCIN BRITANNIQUE ASTRAZENECA QUI COÛTE 5 DOLLARS

Vaccin de Sinopharm : De 137 dollars à la gratuité pour tous les Marocains

Voir page 8

Partenariat public-privé

Les success stories marocaines décortiquées par BMCE Capital

Voir page 11

Violences faites aux femmes

La société civile se mobilise pour la campagne des 16 jours d'activisme

Voir page 12

10 millions \$ investis lors de la phase de développement
Eolien : Le projet de Soluna Technologies à Dakhla avance à grands pas



Voir page 3

En laçant «Amane» de Taamine Iktissadi



Attijariwafa bank dévoile sa gamme d'assurance inclusive

Voir page 9

Un emprunt de 3 milliards \$ en trois tranches d'une maturité respectivement de 7, 12 et 30 ans

Sortie internationale : Retrouvailles entre le Maroc et le dollar 7 an après

Voir pages 6-7

Audiovisuel

Midi lance sa plateforme podcast

Voir page 4

Il est agent antiterroriste dans «Redemption Day» de Hicham Hajji



Brice El Glaoui
Bexter, une star de demain

Voir page 16

Aujourd'hui
LE MAROC

RETRouvez
VOTRE NOUVELLE
RUBRIQUE
SCIENCE & INNOVATION
UN VENDREDI SUR DEUX

PROCHAINEMENT



PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA !

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA

افريقيا

afriquia.ma

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

10 millions de dollars investis lors de la phase de développement

Eolien : Le projet de Soluna Technologies à Dakhla avance à grands pas

«Nous avons investi plus de 10 millions de dollars au cours de notre phase de développement». Le montant précisé, mercredi, par le directeur général de Soluna Technologies, John Belizaire, lors d'un webinaire, est dédié au projet Harmattan, à Dakhla, développé avec AM Wind entre autres. L'intervenant, qui évoque la promotion des énergies renouvelables dans la région du Sahara dans le discours de SM le Roi lors de la commémoration de la Marche Verte, indique que ce projet sera «l'un des plus grands hubs pour le développement de la région». «Depuis le début, nous avons travaillé avec les responsables

locaux dans une transparence maximale», avance le responsable. Quant aux débouchés d'Harmattan, celui-ci est, comme le précise le directeur, destiné à générer «plus de 400 emplois qualifiés». «Nous y prévoyons également un programme dont 1% sera consacré à l'éducation et la santé», ajoute M. Belizaire qui indique également qu'au cours des dernières années, des progrès ont été accomplis au niveau du projet. Dans ce sens, il cite la réalisation de relevés topographiques, la mesure des vents, une étude de faisabilité et d'impact environnemental. «En 2018, nous avons eu l'autorisation de la commission régionale d'inves-

tissement. En septembre 2019, nous avons obtenu celle du ministère de l'énergie pour la réalisation de notre projet de 900 mégawatts et le 6 février 2020, nous avons obtenu, par la commission régionale d'investissement, l'autorisation d'extension du foncier. D'autant plus que nous sommes en discussion avec l'AMDIÉ», détaille-t-il. Et ce n'est pas tout. La prochaine démarche serait, pour lui, de continuer sur le même enthousiasme pour la réalisation du projet. «Notre vision étant l'usage de l'information comme catalyseur. Nous combinons les énergies renouvelables aux data centers avec blockchain et intelligence artificielle,

Salima Guisser
sguisser@aujourdhui.ma



ajoute le DG qui ne manque pas d'attirer l'attention sur l'attaque par certains médias et le polisario. «J'ai été personnellement harcelé par le polisario pour abandonner le projet», révèle-t-il en rappelant attendre des confirmations sur quelques aspects du projet.

PLF 2021

Achèvement du circuit législatif

La Chambre des représentants a adopté, mardi, à la majorité et en deuxième lecture, le projet de loi de Finances (PLF) n°65.20 au titre de l'année budgétaire 2021, et à l'unanimité le projet de loi n°43.20 relatif aux services de confiance pour les transactions électroniques. Avec l'adoption par la Chambre des représentants du PLF 2021 en deuxième lecture lors d'une séance plénière présidée par Habib El Malki, président de la Chambre, le projet finalise sa procédure d'examen au sein du Parlement et entrera en vigueur après sa publication au Bulletin officiel, indique-t-on dans un communiqué de la Chambre. Dans le cadre de la discussion du PLF 2021, les représentants des groupes et des groupements parlementaires ont souligné que le Royaume

est confronté à de grands défis économiques en raison de la propagation de la pandémie de coronavirus, mettant en avant l'importance de l'investissement dans les secteurs sociaux et se félicitant du projet de généralisation de la couverture médicale et sociale lancé par SM le Roi Mohammed VI.

Les députés ont estimé que la relance économique passe par la valorisation des produits nationaux, l'appui aux entreprises marocaines et au pouvoir d'achat, outre la mise en œuvre des grands chantiers, saluant la création du Fonds Mohammed VI pour l'investissement en tant que fonds national contribuant à améliorer la compétitivité économique et à accompagner les grands projets du Royaume pour la période post-pandémie.

Traitements contre les cancers



La Fondation Lalla Salma a renouvelé, pour la 12ème année successive, le protocole d'accord avec les Laboratoires Roche Maroc pour l'accès des patients Ramedistes aux traitements anti-cancéreux. «Ce renouvellement confirme encore une fois le caractère durable de la collaboration unissant les deux partenaires et son approche globale qui s'inscrit dans les orientations du plan national de lutte contre le cancer», cite un récent communiqué des deux parties ajoutant que ce protocole permet chaque année de faire bénéficier plus de 1.500 patients démunis de thérapies innovantes contre le cancer qui répondent aux standards et protocoles

La Fondation Lalla Salma et les laboratoires Roche Maroc poursuivent leur engagement

internationaux. Les deux partenaires vont continuer à œuvrer pour mettre en place des projets qui permettent d'améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer au Maroc, indique la même source. Il sera question entre autres de mettre en place des campagnes de sensibilisation auprès des professionnels de santé et du public, la promotion de la formation médicale en oncologie en faveur du personnel médical et paramédical et des personnes intervenant dans le domaine de la lutte contre le cancer, ou encore le soutien pour la mise en place d'études épidémiologiques, en particulier pour les registres du cancer.

Aujourd'hui

Président de directoire, directeur de la publication et de la rédaction : Saâd Benmansour

Assistante de direction - Chargée de mission Naïma Tlemcani

Membre de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux



RÉDACTION
Rédacteur en chef adjoint Hicham Mouhlai

Secrétaire général adjoint de la rédaction Khalid Bidari

Grand reporter Dounia Essabban

Journalistes

Laila Zerrouq
Abderrafi Al Oumiliki
Kawtar Tali
Salima Guisser
Siham Jadraoui
Hakim Bahechar
Mohamed Badrane
Sami Jennane
Leila Ouchagour

Correspondants régionaux
Najat Faïsal (Tanger)
Mohamed Laâbiid (Agadir)

Journaliste-photographe Chafik Arich

Service infographie Abderrahim Hamaby (Chef de service)
Hicham Islah (Responsable artistique)

Infographistes

Moulay Hafid Wardy
Samira Hamid
Hanane Nassih
Nadia Guensi

Relecture et correction Mohamed El Fahli

Moyens généraux :
Mustapha Idamia (Chef de service)
Mustapha Afkil

Digital Unit
Webmasters
Marouane El Moudden
Kaid Salim Larbi
Bouchaib Lioeddine

Directrice Commerciale et de développement Hassania Tazi

Chefs de publicité
Asmaa Ben Harati

Annonces légales et appels d'offres :
Amine Maâzouzi

Chargée des partenariats Asmaa Bensouda Korachi

Administration et comptabilité
Hamid Hakani : Responsable Administratif & Financier
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

Recouvrement Houssaine Houssi

Accueil et standard :

Laoufir Yasmina
Fatima-Zahra El Hariri

Imprimerie : GMS Print

Distribution : Sapress Tirage : 12.000

Édité par ALM Publishing
(Caractères Media Group)

Président du Conseil de surveillance Khalid Bazid

Autres publications du groupe

La Vie éco, Femmes du Maroc, Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ÉCRITE -Q.F/001-05-DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000

ISSN : 1114-4807 - Dépot légal : 2002-0017

Années financières arrêté du MFI : N°2893-94

ADRESSE : - 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etagé 5 boulevard de la Résistance - Ben Idja -Casablanca

Standard : 05 22 45 75 60-63

Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09

Fax - Publicité et annonces : 05 22 54 16 67

Quatre individus interpellés à Laâyoune

Saisie de près de 2 tonnes de chira destinées au trafic international

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Laâyoune ont interpellé, en coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire, quatre individus pour leurs liens présumés avec un réseau criminel s'activant dans le trafic de drogue et de psychotropes.

Cette opération de sûreté, lancée mardi et qui s'est poursuivie jusqu'à mercredi matin, a permis d'intercepter un camion frigorifique à l'entrée de la zone «El Marsa», aux environs de Laâyoune, et de saisir à son bord deux embarcations pneumatiques et 4 moteurs hors-bord suspectés d'être destinés au trafic de drogue, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ajoutant que le conducteur du véhicule et son assis-



tant ont également été interpellés. L'enquête a par la suite permis aux éléments de la police judiciaire, avec le soutien de la Brigade régionale d'intervention (BRI), d'interroger deux autres membres de ce réseau

criminel dans une zone côtière entre «Foum El Oued» et Tarfaya, dans une intervention au cours de laquelle un membre de la BRI a été contraint de faire usage de son arme de service en tirant des balles de somma-

tion en vue de repousser le danger provenant d'un passager à bord d'un véhicule 4x4 qui s'est opposé aux éléments de la police, précise la DGSN. Les opérations de fouille ont permis de saisir 61 ballots de drogue enfouis dans le sable, d'un poids total de 1.994 kg de chira, destinés au trafic international de drogue, outre une embarcation pneumatique et cinq autres moteurs hors-bord, poursuit le communiqué. Les mis en cause, âgés entre 27 et 59 ans, ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du parquet compétent, en vue d'identifier d'autres complices impliqués dans cette affaire et de déterminer les ramifications nationales et internationales de cette activité criminelle, conclut la DGSN.

Lutte contre la vague de froid

Les FAR mobilisées à Oujda

En prévision de la période hivernale, un module de secours des Forces armées royales (FAR) est mobilisé au niveau de la Place d'Armes d'Oujda pour apporter secours et assistance aux populations civiles qui pourraient être touchées par les intempéries et les vagues de froid. Sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, des composantes terrestre et médicale des FAR sont ainsi mobilisées, dans le cadre de ce



module, pour apporter secours, assistance et réconfort, en cas de besoin, à ces populations. Grâce au dispositif déployé, dans une logique de complémentarité avec les autorités locales, le soutien et l'assistance nécessaires devraient être acheminés aux populations qui feront face aux intempéries, notamment celles se trouvant dans une situation d'isolement, consécutivement aux chutes importantes de neige.

Audiovisuel

Medi1 lance sa plateforme podcast

Medi1 s'ouvre à une nouvelle expérience numérique et annonce le lancement de sa plateforme podcast. «L'application mobile Medi1Podcast, téléchargeable sur tous les smartphones, ainsi qu'à travers la plateforme numérique medi1podcast.com, permet de découvrir des podcasts au contenu original et diversifié, accessibles dès aujourd'hui dans les catégories news, sport, culture, société et fiction avec des fréquences quotidiennes et hebdomadaires», souligne le média dans un communiqué expliquant que ces



podcasts comprennent d'une part des contenus originaux natifs et d'autre part des produits phares connus du grand public de Medi1, radio et télévision, et réadaptés au format podcast. Et de poursuivre que cette nouvelle plateforme sur le marché audiovisuel numérique vise à apporter davantage d'innovation pour les auditeurs et internautes. À noter que les utilisateurs peuvent dès aujourd'hui télécharger l'application Medi1Podcast, s'abonner et découvrir les premiers épisodes du contenu offert. Ce contenu est également disponible sur les plateformes Spotify, Apple Podcast et Google Podcast.

Aujourd'hui

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

www.aujourdhui.ma



Que l'information continue



24H/24
7J/7



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

الملكية المغربية
ROYAUME DU MAROC

الجهاز الوصفي للصحافة
0224304800 - 0224304700
CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE



© DR

Un emprunt de 3 milliards en trois tranches d'une maturité respectivement de 7, 12 et 30 ans

Sortie internationale : Retrouvailles entre le Maroc et le dollar 7 an après

«Cette émission a permis de renouer le contact avec les investisseurs américains, diversifier nos sources de financement et établir de nouvelles références sur la courbe du crédit du Maroc».

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourdhui.ma

Le Royaume renoue avec le billet vert. En moins de deux mois, le Maroc signe une deuxième sortie internationale sur le marché obligataire. Dans le détail, le Royaume vient d'émettre, mardi 8 décembre, un emprunt obligataire sur le marché financier international d'un montant global de 3 milliards de dollars. Concrètement, les fonds ont été levés en trois tranches. «La 1ère tranche d'une maturité de 7 ans, portant sur un montant de 750 millions

de dollars, a été émise à un spread de 175 pb et un prix de 99,763% offrant ainsi un taux de rendement de 2,412% et servant un coupon de 2,375%», apprend-on du ministère des finances ajoutant que la 2ème tranche d'une maturité de 12 ans, portant sur un montant de 1 milliard de dollars, a été émise à un spread de 200 pb et un prix de 99,570% offrant ainsi un taux de rendement de 3,043% et servant un coupon de 3%. Enfin, la même

source précise que «la 3ème tranche d'une maturité de 30 ans, portant sur un montant de 1,25 milliard de dollars, a été émise à un spread de 261 pb et portant sur un prix de 100%, offrant ainsi un taux de rendement de 4% et servant un coupon de 4%». Selon les responsables, cette émission, qui a marqué le retour du Maroc sur le compartiment du dollar après une absence de 7 ans, a connu un franc succès auprès d'investisseurs internationaux dont 478 ont été servis. «Le livre d'ordre a dépassé les 13 milliards de dollars et l'émission a ainsi été souscrite à plus de 4 fois.

Cette émission a permis de renouer le contact avec les investisseurs américains, diversifier nos sources de financement et établir de nouvelles références sur la courbe du crédit du Maroc», avance le ministère expliquant que cette émission qui a été placée auprès des investisseurs de qualité, notamment les gestionnaires de fonds, les compagnies d'assurance et les fonds de pension, a reçu un accueil favorable traduit par une large distribution géographique, notamment les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient. Il faut préciser que cette émission fait suite à un NetRoadshow mené par Mohamed Benchaâboun, ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration, et les équipes de la Direction du Trésor et des finances extérieures auprès de la communauté des investisseurs internationaux. «Via ce NetRoadshow, ont été mises en exergue la stabilité politique dont jouit le Royaume et la résilience de son cadre

macroéconomique ainsi que la portée des réformes menées sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi mettant le Maroc sur le sentier du développement pérenne et de construction d'un Etat de droit, démocratique, moderne et ouvert sur le monde», disent les responsables du ministère. Et de conclure que «ce NetRoadshow a également constitué l'occasion de faire part aux investisseurs des mesures économiques et sociales prises par notre pays pour limiter l'impact des effets de la crise sanitaire et impulser la relance de l'économie marocaine».



Cette émission qui a été placée auprès des investisseurs de qualité, notamment les gestionnaires de fonds, les compagnies d'assurance et les fonds de pension, a reçu un accueil favorable traduit par une large distribution géographique.

Fitch



Fin octobre dernier, l'agence internationale de notation Fitch avait dégradé la note du Maroc qui est passée de BBB- à BB+. Le pays avait ainsi perdu son «Investment grade».

Les analystes de Fitch avaient expliqué cette révision à la baisse par «le grave impact de la pandémie de coronavirus sur l'économie marocaine, ainsi que sur les finances publiques et extérieures». Aussi, Fitch a basé sa décision concernant la notation du pays sur respectivement «la baisse des recettes budgétaires et la contraction du PIB (produit

intérieur brut) conjuguées à une augmentation mécanique de la dette publique sans oublier l'impact sur le compte courant» en raison de la baisse des recettes en devises. Cela dit, la dernière sortie du Maroc sur le marché international a permis au pays de limiter les dégâts.

Le Royaume a démontré qu'il gardait malgré tout la confiance des investisseurs. Les taux d'intérêt appliqués sont plus importants en comparaison aux deux dernières sorties mais le contexte est différent sachant que la hausse d'intérêt n'a pas été vertigineuse.

Deux sorties

Avec cette nouvelle sortie en dollars, le Royaume réalise sa deuxième sortie en moins de deux mois. En effet, le Maroc avait émis jeudi 24 septembre 2020 un emprunt obligataire d'un milliard d'euros en deux tranches de 500 millions d'euros chacune. «La 1ère tranche d'une maturité de 5 ans et demi est assortie d'un prix de 99,374% et d'un taux de rendement de 1,495%, soit un coupon de 1,375%. La 2ème tranche d'une maturité de 10 ans est assortie d'un prix de 98,434% et d'un taux de rendement de 2,176%, soit un coupon de 2%», avait expliqué le ministère de l'économie, des finances et

de la réforme de l'administration. «Cette émission est intervenue dans un contexte difficile marqué par des incertitudes liées à l'évolution de la pandémie de Covid-19 et à son impact sur la qualité du crédit des émetteurs», avaient ajouté les responsables. Et de conclure : «Le ministère se réjouit du succès qu'a connu cette sortie auprès des investisseurs internationaux. Le carnet d'ordres a, en effet, dépassé les 2,5 milliards d'euros émanant de 197 investisseurs. Ce succès confirme la confiance dont jouit le Maroc auprès des investisseurs obligataires internationaux et des agences de notation».



The image shows the front cover of the magazine 'Aujourd'hui LE MAROC'. The cover features a sleek black sports car in the center. On either side of the car are large, flowing red curtains. In the bottom right corner, there is a large, stylized text box containing the date '18 DÉCEMBRE 2020'. To the left of the car, there is a white rectangular box with the text 'SPÉCIAL AUTO' and below it, large orange text reading 'LES PROMOS DE FIN D'ANNÉE TRÈS ATTENDUES'.

Le Royaume a aussi opté pour le vaccin britannique AstraZeneca qui coûte 5 dollars

Vaccin de Sinopharm : De 137 dollars à la gratuité pour tous les Marocains

Laila Zerrour
lzerrour@aujourdhui.ma

L'Institut CDG dans son cycle de webinaires a organisé, le mardi 8 décembre 2020, son neuvième séminaire virtuel de la série «Regard vers le futur» autour de la thématique «Repenser les déterminants de la politique sanitaire». La pandémie a montré les limites et les dysfonctionnements du système de santé. La crise sanitaire a montré la nécessité d'une réforme urgente du système. Plusieurs experts ont apporté leur contribution aux travaux de ce webinar, à savoir Pr Rajae El Aouad, membre de l'Académie Hassan II des sciences et techniques, spécialiste en recherche biomédicale et en santé publique, Pr Gabriel Malka, directeur du pôle des sciences et biologies de l'Université Mohammed VI Polytechnique (Benguerir), Pr Azzedine Ibrahimi, professeur et directeur du laboratoire de biotechnologie à la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, Docteur Bert Brys, «Senior tax economist» à l'OCDE, Saad Taoujini, juriste expert en management de la santé et de la protection sociale, sans oublier Aziz Boucetta, directeur de Panorapost, en tant que modérateur. Le Pr Gabriel Malka qui a ouvert les débats de ce webinar est revenu sur son expérience après avoir été atteint de la Covid-19 il y a deux mois. «J'ai eu la chance ou la malchance de vivre cette crise en direct. J'ai passé 18 jours dans une chambre de réanimation. Ce qui m'a interpellé c'est la solitude des patients.

Durant mon hospitalisation, j'ai pu constater que le système de santé est inadapté. C'est un système qui ne répond pas aux attentes des patients». Ce dernier estime qu'il faut trouver un moyen de mettre en place un système de santé bicéphale de façon à ce que le public et le privé puissent travailler ensemble. Pour sa part, Bert Brys a fait remarquer que les dépenses de santé au Maroc doivent être plus efficaces. Le principal défi aujourd'hui est d'améliorer l'efficacité du financement du système de santé. Selon M. Brys, le Maroc a besoin de collecter davantage de recettes fiscales pour aider à financer son sys-



tème de santé. «La crise de la Covid va nécessiter des financements additionnels pour le ministère de la santé. Il faut stimuler la croissance économique et augmenter la participation des hommes et des femmes dans le marché du travail en créant davantage d'emplois».

Pourquoi le Maroc a choisi le vaccin de Sinopharm

La vaccination anti-Covid est un point important qui a été débattu lors de ce webinar. Si le vaccin dans sa forme traditionnelle est toujours développé, de nouvelles stratégies de vaccination émergent. Le Pr Rajae El Aouad est revenue sur les 4 types de vaccin actuellement disponibles, à savoir virus inactivés, protéines virales, vaccins à ARNm ou ADN et les vaccins à vecteurs vitaux. Celui qui nous intéresse particulièrement est le vaccin à partir du virus inactivé. C'est le cas du vaccin Sinopharm Beijing pour lequel le Maroc a opté. Il s'agit de la forme la plus traditionnelle de vaccination. Le virus, isolé, est inactivé au moyen d'un traitement chimique qui lui fait perdre toute agressivité.

Le virus est ensuite injecté dans l'organisme pour faire réagir le système de défense immunitaire et produire des anticorps capables de reconnaître le coronavirus. Cette technique de fabrication est déjà connue et maîtrisée. Le Pr El Aouad tient à rassurer les citoyens

en signalant que le procédé de fabrication du vaccin Sinopharm est sûr. Toutefois, l'immunologue insiste sur le fait que toute nouvelle vaccination, médication implique une surveillance après l'administration du vaccin. Le Maroc s'est organisé pour assurer la pharmacovigilance du vaccin. De son côté, le Pr Ibrahimi a fait savoir que vu la pandémie et la crise sanitaire, l'OMS avait proposé que des pays puissent accepter l'utili-

«Sans l'implication du grand public, on ne pourra pas faire une vaccination de masse. L'éducation et la sensibilisation du grand public est primordiale pas seulement aujourd'hui avec cette pandémie mais pour le long terme car le monde connaîtra d'autres épidémies».

sation des vaccins bien que la phase 3 ne soit pas complète, parce que cela prend au moins une année. Et par conséquent, les 12 vaccins actuellement en phase finale vont passer. Une procédure que l'on appelle l'«emergency use». Le Pr Ibrahimi a tenu à signaler que le Maroc qui avait déjà signé un partenariat avec la Chine devait

faire un choix quant au vaccin. «D'après la génomique, il y avait 10 souches qui ont été utilisées pour le vaccin de Sinopharm et il n'y avait pas une diversité génétique par rapport à ce qui a été vu au Maroc. C'est pour cette raison que le Maroc avec une approche anticipative a fait ce choix», explique-t-il. Ce dernier a précisé que les résultats qui ont été discutés dernièrement au niveau de la commission scientifique étaient excellents. Il fait savoir qu'il y avait un développement des anticorps neutralisants et les effets indésirables sont très limités, à savoir l'apparition de rougeur et un peu de fièvre. Les essais cliniques pour Sinopharm ont été réalisés notamment en Argentine, au Pérou, aux Emirats Arabes Unis, en Chine. «Tous les résultats de ces essais réunis donneront un très bon dossier qui sera soumis à la Direction du médicament et de la pharmacie pour avoir une autorisation», a-t-il signalé. Pr Ibrahimi a aussi indiqué que le Bahreïn, les EAU et la Chine ont donné leur autorisation pour la vaccination de masse. Autrement dit, des milliers voire des millions de personnes ont déjà été vaccinées.

A côté du vaccin de Sinopharm, le Maroc a acheté un autre vaccin qui est celui de AstraZeneca, et ceci en vue d'avoir une diversité dans l'approvisionnement et la technologie. Pour la première phase de vaccination, il y aura 10 millions de doses. D'où les priorités en matière

de vaccination. Sur le point de la logistique, le Maroc dans une démarche anticipative a acheté des vaccins qui peuvent être conservés à des températures entre 2 et 8 degrés. «Si nous avions acheté le vaccin de Pfizer, une autre logistique s'imposerait dans la mesure où il aurait fallu des congélateurs pour garder les vaccins à -70 degrés». Le Pr Ibrahimi estime que le plus important aujourd'hui est de gagner la confiance des Marocains. «Sans l'implication du grand public, on ne pourra pas faire une vaccination de masse. L'éducation et la sensibilisation du grand public est primordiale pas seulement aujourd'hui avec cette pandémie mais pour le long terme car le monde connaîtra d'autres épidémies», indique-t-il. Se référant à un article publié cette semaine par Moderna, le Pr Ibrahimi signale que le vaccin permettrait d'avoir une immunité de 3 mois. Quant aux prix du vaccin Sinopharm, si la vaccination avait été payante, il aurait été de près de 137 dollars (les deux doses) contre seulement 5 dollars pour AstraZeneca. Le Maroc a ainsi fait le choix d'acheter le vaccin le plus sûr et le plus cher. Rappelons que SM le Roi Mohammed VI a donné ses Hautes instructions au gouvernement pour instaurer la gratuité du vaccin anti-Covid au profit de tous les Marocains, selon un communiqué du Palais Royal publié mardi après-midi.

Création prochaine d'une Agence nationale de santé publique

Le Maroc doit maintenant s'armer pour l'avenir. Le Pr Gabriel Malka a insisté sur la mise en place d'un système de veille sanitaire qui permettrait de prévoir les futures épidémies. Le Pr El Aouad a signalé que le ministre de la santé travaille actuellement sur un projet de création d'une Agence nationale de santé publique qui est l'équivalent d'un Institut de veille sanitaire. Un dossier qui était resté dans les tiroirs depuis 2011. Le ministère de la santé travaille sur ce dossier en concert avec le ministère des finances. Selon le Pr El Aouad, cette Agence ne devrait pas tarder à voir le jour.

En laçant «Amane» de Taamine Iktissadi Attijariwafa bank dévoile sa gamme d'assurance inclusive

Kawtar Tali
ktali@aujourdhui.ma

Attijariwafa bank démocratise l'assurance en facilitant l'accès à cette couverture aux populations fragiles que cela soit en milieu urbain ou en milieu rural. Cet engagement se matérialise par le lancement d'une nouvelle gamme de micro-assurance contenant plusieurs avantages à des prix très réduits. Baptisée «Amane» de Taamine Iktissadi garantie par Wafa Assurance, cette offre vient en effet favoriser l'émergence de l'assurance inclusive au Maroc et conforter le positionnement responsable et sociétal du Groupe Attijariwafa bank. D'autant plus que son lancement tombe à point nommé. Il vient non seulement répondre aux orientations de la stratégie nationale d'inclusion financière mais également au grand chantier de protection sociale enclenché sous les Hautes orientations royales. «Nous sommes dans un contexte où la notion de la protection sociale prend vraiment beaucoup plus d'ampleur et se cristallise de jour en jour. C'est pour cela que nous avons jugé nécessaire d'apporter des solutions aux Marocains dans ce contexte-là», souligne Driss Maghraoui, directeur général délégué pôle vie-Wafa Assurance lors d'une visioconférence tenue mercredi pour présenter ce nouveau produit.

Vers l'intégration de la population à faible revenu

Outre l'objectif d'inclusion financière et de démocratisation de l'offre assurante, la nouvelle gamme tend à améliorer l'accès à l'ensemble de la population marocaine aux services bancaires et financiers de base, à protéger les descendants et les ascendants en cas de décès de l'assuré ainsi qu'à garantir une indemnisation journalière en cas d'hospitalisation à une cible pour qui l'assurance reste jusque-là peu accessible, notamment les particuliers, petits commerces et artisans. «Cette population est demandeuse d'une couverture qui lui permet de faire face aux aléas de la vie, aux maladies, aux décès et aux accidents du travail. A travers cette gamme, nous avons souhaité être au plus proche pour répondre à ces besoins et rendre l'assurance accessible à tous à travers des garan-



«Nous sommes dans un contexte où la notion de la protection sociale prend vraiment beaucoup plus d'ampleur et se cristallise de jour en jour. C'est pour cela que nous avons jugé nécessaire d'apporter des solutions aux Marocains dans ce contexte-là».

ties simples», explique Ghylaine Alami Marrouni, directrice exécutive - marché des particuliers et professionnels - Attijariwafa bank.

Une rupture avec l'assurance classique

Pilotée par Wafa Assurance, la gamme «Amane» de Taamine Iktissadi vient créer une rupture avec l'assurance classique. Elle repose sur des garanties simples, un tarif unique indépendant de l'âge et la désignation d'un seul bénéficiaire à la souscription. Ainsi, la souscription à cette offre se fait sans conditions ni formalités médicales. Les tarifs sont accessibles à tous, et ce à partir de 99 dirhams toutes taxes comprises par an. De même, l'indemnisation est à la fois simple et rapide, et ce sur la base d'un seul document à fournir par l'assuré ou le bénéficiaire. Ce démarrage sera

marqué par le lancement de quatre produits. Il s'agit de Amane Hyati qui est un contrat d'assurance vie visant à couvrir les frais immédiats en cas de décès. On retrouve également Amane El waldine faisant bénéficier un des parents, Amane Waldi au bénéfice d'un enfant et Amane Sahti qui donne accès à une indemnité journalière qui couvre jusqu'à un mois d'hospitalisation. Tenant compte de la spécificité de ces produits et de leur impact sur la population, Wafa Assurance aspire à faire de Taamine Iktissadi un projet d'envergure nationale et internationale. L'engagement étant d'élargir cette gamme avec de nouveaux concepts et prix et de décliner le même concept à travers plusieurs réseaux physiques y compris les établissements de paiements, les opérateurs télécoms et le digital.



DIRECTION CENTRALE DES ACHATS
5, Rue Salé, Hassan - Rabat

Il sera procédé en séance non publique, dans les bureaux de la Direction Centrale des Achats, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ci-dessous :

SEANCE NON PUBLIQUE

AVIS DES APPELS D'OFFRES

N° AOO	DATE ET HEURE	OBJET	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE	CONTACT
AOO 130/20	24/12/2020 à 10h	Travaux d'aménagement d'un immeuble à Témara - lot plomberie sanitaire -protection incendie -climatisation -ventilation	30 000,00 DH	Mme. KABBAJ Tél : 05 37 26 72 47 rakbaj@creditagricole.ma achats_immo@creditagricole.ma
AOO 131/20	05/01/2021 à 10h	Travaux d'aménagement d'un local du Crédit Agricole du Maroc sis Hay Riad à Rabat.	100 000,00 DH	M. My Ismail EL ALAOUI Tél : 05 37 26 92 29 achats_immo@creditagricole.ma elalaoui@creditagricole.ma

AVIS DE REPORT D'UN APPEL D'OFFRES

N° AOO	OBJET	DATE INITIALE DE REMISE DES PLIS	NOUVELLE DATE DE REMISE DES PLIS	CONTACTS
AOO 120/20	Fourniture, installation, mise en service et maintenance des systèmes de détection incendie des sites siège du Crédit Agricole du Maroc	10/12/2020 à 09H00	18/12/2020 à 09H00	Tél : 05 37 26 93 17 05 37 26 72 11 bouaida.nabila@creditagricole.ma rhounimi@creditagricole.ma

Les concurrents désirant soumissionner aux appels d'offres peuvent prendre contact avec les adresses sus mentionnées en vue de recevoir la version électronique des cahiers des charges.

Les plis fermés et scellés seront déposés à la Direction Centrale des Achats, à l'adresse susvisée.

Disponible dès le 10 décembre au Maroc Infinix dévoile ses Note 8 et Note 8i



Infinix vient d'annoncer le lancement au Maroc de deux versions de sa série Note, Le Note 8 et Note 8i. Ainsi, la première version vient avec 6G de RAM et 128G de stockage alors que la deuxième version porte 4G de RAM et 128G de mémoire interne. Les deux dernières versions de la série Note seront offertes sur le marché marocain à partir du 10 décembre sur le site marchand d'Infinix ma.xpark, au concept store de la marque au Morocco Mall ainsi que chez les revendeurs agréés et cela aux prix de 1.899 DH pour le Note 8i et 2.199 DH pour le Note 8. Sur le plan des caractéristiques le Note 8 est doté d'un grand écran de 6,95 pouces HD+ avec une double caméra frontale dont la principale est de 16 MP plus une caméra portrait avec un ratio d'écran de 20,5 : 9. Le téléphone dispose d'une caméra quad ultra HD de 64MP qui prend en charge le mode ultranuit et l'enregistrement vidéo stable. Le nouvel appareil dispose également d'une double caméra selfie à double perforation de 16 MP qui prend en charge la mise au point oculaire et le mode d'enregistrement AI Beauty. Quant au Note 8i, il dispose d'un écran de 6,78 pouces O-Infinity display avec 90,74% de rapport écran/boîtier. Il vient avec une caméra quadruple arrière de 48 MP ainsi qu'une caméra frontale de 8 MP. Ce smartphone fonctionne sous le même processeur Helio G80 couplé avec 4G de RAM et 128G de stockage. Il supporte également la charge rapide de 10 W avec le type C.

Ils sont passés du cryptage des données à la publication d'informations confidentielles

Les cybercriminels diversifient leurs méthodes

Ces dernières années, les attaques ciblées contre des entreprises spécifiques ont remplacé les attaques généralisées par ransomwares. Dans ces nouvelles campagnes ciblées, les attaquants ne se contentent plus de crypter des données, mais menacent également de publier tout ou partie des informations confidentielles. Les chercheurs de Kaspersky ont observé cette évolution en analysant notamment deux familles de ransomware : Ragnar Locker et Egregor. Les experts de Kaspersky ont émis plusieurs recommandations pour protéger les entreprises liées notamment à la maintenance des logiciels à jour, l'installation des correctifs des solutions VPN et le traitement avec prudence des pièces jointes de courriels.



Financement des exportateurs

CIH dévoile son offre aux membres de l'Asmex

L'accompagnement des entreprises nationales à l'export a été l'axe d'une rencontre d'information virtuelle organisée, récemment, par l'Asmex et le Groupe CIH Bank. Elle s'inscrit dans le cadre du cycle d'information mis en place par la Commission financement, assurance et veille de l'Asmex. Cette initiative tend à développer la communication entre les banques et la communauté des exportateurs. La finalité étant de rendre les banques de la place plus dynamiques dans les prestations offertes aux exportateurs. «L'offre actuelle demeure insuffisante. En effet, le secteur bancaire national est un acteur incontournable dans la promotion de l'offre exportable marocaine et a pour rôle de proposer des offres d'accompagnement efficaces et surtout innovantes», révèle dans ce sens Ahmed Kathir, président de ladite commission. Lors de cet échange, CIH a informé les entreprises participantes des nouveautés réglementaires par l'Instruction de l'Office des changes 2020. La rencontre a également été une occasion pour présenter aux exportateurs une analyse macroéconomique du marché de change en 2020.



Les représentants du groupe bancaire ont présenté, par la même occasion, les solutions de Banque au quotidien proposées par CIH Bank, en l'occurrence le rapatriement du fruit de leurs exportations dans des comptes dédiés ou encore le règlement des dépenses à l'étranger liées à leur activité professionnelle en se protégeant ainsi du risque de change. CIH Bank propose également des solutions de financement à des conditions avantageuses. Elles permettent en effet de couvrir les dépenses liées à la préparation des exportations ainsi que l'encaissement anticipé de leur fruit. Cette offre a pour objectif d'optimiser la trésorerie des exportateurs. En ce qui concerne les opérations stratégiques du haut bilan, CIH Bank propose aux clients des financements structurés. Se référant au Groupe bancaire, ces financements intègrent une palette étendue de produits comprenant l'ensemble des financements bilatéraux ou syndiqués. S'agissant de la gestion du risque de change, CIH Bank dispose d'un ensemble de produits permettant aux importateurs et exportateurs de maîtriser ce risque à court, moyen et long termes. Il est à rappeler que CIH Bank sert tous les segments de marché et tous les secteurs d'activité. Le Groupe se positionne, en tant que banque avant-gardiste dans la digitalisation des services bancaires réalisés au niveau national et international.

Huile d'olive vierge extra marocaine

Noor Fès s'illustre à l'international

L'équipe Noor Fès vient d'annoncer que l'huile d'olive de son domaine a obtenu trois médailles d'or et un prix spécial lors de compétitions internationales prestigieuses attribuant des récompenses aux meilleurs produits au niveau international.

La très sélective Athena International Olive Oil Competition, qui se tient chaque année dans le berceau antique de l'olive, la Grèce, a remis à Noor Fès une médaille d'Or ainsi que le Prix spécial du jury pour la meilleure huile d'olive issue de la variété picholine.

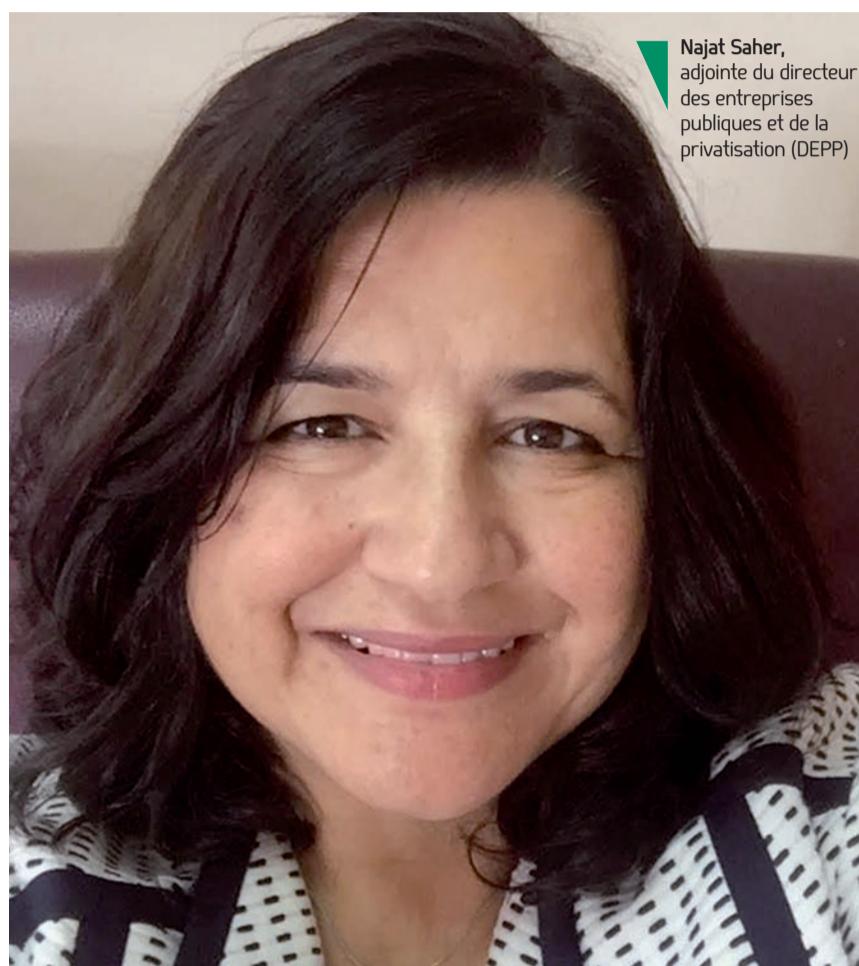


À Londres, lors du London International Olive Oil Competition, Noor Fès s'est vue remporter une nouvelle médaille d'Or : le «Quality Gold Award», qui vient consacrer les efforts de développement qualitatif initiés par la marque marocaine. Pour terminer l'année en beauté, Noor Fès s'est rendue de l'autre côté du globe, au Japon, et a continué à faire parler d'elle en obtenant la médaille d'or, le «Joop Gold», décerné par le Japan Olive Oil Prize 2020 qui s'est tenu à Tokyo.

Partenariat public-privé Les success stories marocaines décortiquées par BMCE Capital

L'expérience de l'ONEE en matière de partenariat public-privé a été mise en exergue lors d'un webinaire organisé mercredi par BMCE Capital, pôle Banque d'affaires de Bank of Africa-BMCE Groupe. L'Office compte à son actif une dizaine de contrats performants dotant ainsi le Maroc d'une infrastructure de qualité qui répond parfaitement aux grandes mutations démographiques, économiques et sociales du pays. «L'expérience de l'ONEE est assez importante. Elle a commencé au-delà de 20 ans. Nous avons pu construire au fil des ans une expertise dans ce domaine», souligne dans ce sens Kamal Htoute, chef de projet stratégique à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) lors de son intervention. Outre l'ONEE, d'autres projets fruit de partenariats publics-privés ont été cités comme exemples à l'instar du projet d'irrigation à El Guerdane dans la région du Souss-Massa visant l'irrigation de 10.000 hectares et un apport en eau superficielle de 47 millions de mètres cubes à partir du complexe du barrage Oulouz et Mohammed El Mokhtar. «C'est une première au niveau mondial. Ce projet est même considéré comme étant un cas d'école, compte tenu de ses retombées positives», indique pour sa part Najat Saher, adjointe du directeur des entreprises publiques et de la privatisation (DEPP) relevant du ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration. Et de poursuivre que «grâce au partenariat public-privé ce projet a permis de limiter la surexploitation des eaux souterraines par l'économie de 76 millions de mètres cubes par an. Les charges de pompage ont été réduites de 50%. Ce projet a également permis de généraliser l'irrigation localisée sur 10.000 hectares et augmenter la production des agrumes de 200.000 tonnes sans parler des 2,3 millions qui ont été créés et les 11.000 postes maintenus». Le Maroc a réussi à faire du partenariat public-privé un levier de développement.

Ces deux dernières décennies ont connu la réalisation de grands projets d'envergure ayant appuyé les ambitions du Maroc à se positionner en tant que destination attractive et compétitive à l'échelle régionale et internationale. Capitalisant sur ces acquis, il a été procédé à une refonte du texte juridique qui



Najat Saher,
adjointe du directeur
des entreprises
publiques et de la
privatisation (DEPP)

privée. Se référant à Ali Skandre, membre du directoire de BMCE Capital Conseil, les partenariats publics-privés permettent à l'Etat de manière générale de répondre à un certain besoin en infrastructure tout en limitant l'effort financier. Pour les opérateurs privés, le recours à ce genre de contrat leur donne l'avantage d'être spécialisés dans des domaines précis et par conséquent générant de la rentabilité. Le partenariat public-privé favorise également le rendement des banques dans la mesure où il leur permet de débloquer des montants importants. Toutefois la réussite d'un projet issu d'un partenariat public-privé reste tributaire d'une bonne anticipation en amont et ce à travers des contrats bien ficelés qui garantissent sa réussite et préservent les droits de l'ensemble des parties prenantes.

Les partenariats publics-privés permettent à l'Etat de manière générale de répondre à un certain besoin en infrastructure tout en limitant l'effort financier.

cadre ces contrats élargissant ainsi leur champ d'intervention. Compte tenu du contexte actuel, les organisateurs de ce webinaire se sont interrogés sur le rôle que pourrait jouer le partenariat public-privé

pour assurer la relance ainsi que les opportunités offertes dans ce sens. Les intervenants ont dans ce sens rappelé les multiples avantages de ce cadre contractuel aussi bien pour la partie publique que

**DES CONTENANCES ET PRODUITS ADAPTÉS
AUX PROFESSIONNELS POUR VOUS PROTÉGER**

gamme antiseptique par  nectarome





GELS ET SOLUTIONS HYDROALCOOLIQUES
50 ML À 25 L





SAVON ANTIBACTÉRIEN


**DÉSINFECTION SURFACE PROS
ET PRODUIT PÉDILUVE**

service-clients@nectarome.com / 05 24 31 00 17

Violences faites aux femmes

La société civile se mobilise pour la campagne des 16 jours d'activisme

Leila Ouchagour
louchagour@aujourdhui.ma

Les violences faites aux femmes ont pris une dimension dangereuse avec la crise actuelle. Exacerbés par l'impact de la Covid-19, ces actes sont souvent motivés par l'insécurité économique et la pression de l'isolement social. Avec ce contexte de la pandémie, les femmes et les filles sont victimes d'abus qui s'exercent aussi dans le milieu familial. C'est dans ce sens que Policy center for the New South a organisé le 8 décembre 2020 une rencontre à distance réunissant experts et acteurs de la société civile en parallèle avec la campagne internationale des seize jours d'activisme contre la violence basée sur le genre (qui se déroule du 25 novembre au 10 décembre).

Sensibiliser les plus concernés et renforcer le dispositif de protection

«Beaucoup de femmes et de filles ne sont pas conscientes des violences faites à leur encontre. Et donc dans le cadre de Global Shapers, on les met dans des situations de jeu de rôle pour les sensibiliser à ces questions», relève Amina Achour, membre de Global Shapers, mettant l'accent sur les différents aspects de ces abus qui se manifestent sur les plans psychologique, économique et social. Intervenant lors de ce webinaire, Abdellatif Mounir, directeur exécutif au sein du Conseil national des droits de l'Homme, a rappelé que les comportements violents subis par les femmes sont des violations des droits de l'Homme citant les différents traités internationaux définissant ce fléau qu'il qualifie de «structurel».

Partant de là, la lutte contre les violences faites aux femmes doit être renforcée sur le plan législatif et au niveau national, beaucoup d'efforts ont été faits à ce niveau, notamment sur les plans juridique et institutionnel.



L'expert évoque entre autres les structures créées en faveur des droits des femmes et les dispositions de la Constitution qui consacrent cette question.

Une priorité politique

De son côté, Nezha Chekrouni, ex-ministre déléguée auprès du ministre de l'emploi, de la formation professionnelle, du développement social et de la solidarité, chargée de la condition féminine, de la protection de la famille et de l'enfance, a souligné le fait que l'approche genre prend tout son sens dans ce contexte particulier de la Covid-19. Elle a expliqué que la confrontation homme-femme prend ses racines dans une construction sociale et culturelle qui nourrit l'inégalité entre les hommes et les femmes dans la société marocaine. À cela s'ajoutent de nouveaux aspects des violences faites aux femmes qui sont apparus avec les réseaux sociaux et le dévelo-

pement d'Internet. Par conséquent, la cyberviolence contre les femmes est de plus en plus répandue. «Les plateformes numériques sont devenues un espace qui contient des violences d'un autre type et il est important d'en comprendre les différentes facettes». Par ailleurs, elle a indiqué que globalement les violences contre les femmes sont un véritable obstacle contre le développement durable et la paix au sein d'une société expliquant qu'il est temps d'intégrer cette question centrale au cœur de l'agenda politique et lui accorder la priorité qu'elle mérite.

Pour Nezha Chekrouni, toute la société doit être mobilisée pour contrer ce fléau parce que les répercussions de ces abus touchent la société dans son ensemble, nuisent au projet de société que nous voulons et entravent la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). «La pandémie de Covid-19 a fait réaliser au monde entier que la société

de demain ne va pas ressembler à la société d'avant et donc nous sommes devant une opportunité unique à saisir pour avancer», relève l'ex-ministre. Pour rappel, bien avant que le monde ne soit frappé par cette pandémie, la violence contre les femmes et les filles avait atteint des niveaux élevés.

Dans le monde, 243 millions de femmes et de filles ont été maltraitées par leur partenaire au cours de l'année écoulée. Moins de 40% des femmes victimes de violence le signalent ou demandent de l'aide. Alors que les pays mettent en œuvre des mesures pour freiner la propagation du coronavirus, la violence à l'égard des femmes, en particulier la violence domestique, s'est intensifiée - dans certains pays, les appels aux lignes d'assistance ont été multipliés par cinq. Dans certaines situations, les survivants ont du mal à demander de l'aide et à obtenir un soutien.

8 personnalités racontent en vidéos des histoires de violences poignantes



Huit personnalités marocaines du cinéma, de la télévision, de la radio et du Web participent à la campagne mondiale de lutte contre la violence faite aux filles et aux femmes qui court jusqu'au 10 décembre corroborée par une série de vidéos de sensibilisation. Des histoires poignantes racontées dans ces vidéos sur les violences physiques, psychiques, sexuelles et économiques de plusieurs régions du Maroc, Fatima Tihihit a tenu à raconter son histoire personnelle. Ces vidéos diffusées sur les

réseaux sociaux sont le résultat de la collaboration entre l'Union européenne au Maroc, ONU Femmes et le Comité diversité et parité de 2M en partenariat avec les ambassades de l'UE au Maroc et Hit Radio. «L'UE et le Maroc sont engagés ensemble dans la lutte contre la violence faite aux femmes à travers de nombreux appuis en cours avec le programme Moussawat mais aussi dans les appuis à l'éducation, à la santé, à la protection sociale, à la justice et à la société civile», expliquent les initiateurs de

ce projet. Notons que la dernière enquête de prévalence de la violence à l'encontre des filles et des femmes menée au Maroc en 2019 (Haut-Commissariat au Plan) fait savoir que 57% de femmes âgées de 15 à 74 ans ont subi au moins un acte de violence, dont 46,1% dans le contexte conjugal. Moins de 10% ont porté plainte et plus de 58% des femmes et 57% des hommes affirment ne pas être au courant de l'existence de la loi contre les violences faites aux femmes (loi 103-13 adoptée en 2018).

Elle accueillera 960 stagiaires

C'est parti pour la Cité des métiers et des compétences de Dakhla



L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) lance le projet de construction de la Cité des métiers et des compétences (CMC) de la région de Dakhla-Oued Eddahab pour un budget total de 65 millions DH.

La Cité sera édifiée sur un terrain d'une superficie de 7,4 hectares environ, et elle est le neuvième projet qui sera réalisé dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle feuille de route pour le développement du secteur de la formation professionnelle et qui prévoit la réalisation d'un programme de 12 CMC à travers le Royaume.

Cette dernière vise l'inauguration d'une nouvelle génération d'établissements pensée comme des plateformes de formation multisectorielles, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires à une formation professionnelle de qualité capable de répondre efficacement aux besoins spécifiques en compétences nécessaires à l'accompagnement des ambitions de développement des chaînes de valeur et des écosystèmes économiques régionaux tout en respectant les spécificités et en valorisant le potentiel de chaque région. Ainsi l'offre de formation de la CMC de Dakhla a été définie autour de plusieurs secteurs prioritaires pour la région, à savoir le digital, l'agriculture et agro-industrie, la gestion et commerce, et la pêche. Celle-ci accueillera 960 stagiaires et administrera la formation à travers des groupes de 20 personnes. En effet, la nouvelle offre de formation qui sera dispensée à travers la CMC de Dakhla vise le renforcement des compétences métiers, linguistiques, et soft skills des apprenants.

Pour ce faire, les infrastructures de la Cité seront conçues de manière à favoriser la convergence de ces objectifs en permettant d'allier l'apprentissage du métier au développement du savoir être et soft skills des stagiaires, et sera constituée d'espaces communs et de pôles sectoriels spécifiques aux métiers visés. Dans ce sens, la CMC

de Dakhla abritera des structures communes offrant une diversité de prestations transverses au service de la formation, trois pôles sectoriels, et un espace de vie composé entre autres de la Maison des stagiaires et des espaces sportifs. La future CMC s'inscrira dans un esprit «nouvelle génération» et sera

une vitrine du nouveau standard des établissements de formation professionnelle à travers une identité visuelle remarquable, une conception rapprochant les espaces de formation de la réalité de l'entreprise, des infrastructures catalysant l'acte d'apprentissage et stimulant un cadre de vie favorisant la créativité, l'ouverture et

la libération des énergies des utilisateurs, des espaces évolutifs autant que possible capables de s'adapter à l'évolution des besoins en formation, ainsi que des bâtiments conçus en symbiose avec leur environnement avec des objectifs d'efficacité énergétique, de gestion des déchets et eaux usées.

Mohamed Laâbid
mlaabid@aujourdhui.ma

The advertisement features a green background with white text for the Access Masters Virtual Salon and a black and white photo of a smiling woman holding a tablet for the Access MBA Virtual Salon.

Access MASTERS
SALON MASTERS VIRTUEL
11 décembre

Access MBA
SALON MBA VIRTUEL
14 décembre

Rencontrez les meilleures écoles en ligne:
HEC Paris, ESCP Europe EDHEC, SKEMA, Grenoble, HULT, Bocconi, York University, NEOMA, Nottingham Trent et bien d'autres...

Tentez de gagner 1000 EUR de bourse!

Inscription gratuite et obligatoire sur:
www.accessmasterstour.com
www.accessmba.com



«San Diego del barrio La Boca», la fresque murale géante de Maradona futur lieu de culte

Un gigantesque portrait de Diego Maradona dessiné par un artiste sur un mur à proximité du mythique stade de la Bombonera, dans le quartier de La Boca, à Buenos Aires, va devenir un lieu de culte pour ses millions de fans. L'oeuvre gigantesque de 20 mètres de haut et 40 de large, intitulée «San Diego del barrio La Boca», représente sur les tons bleu ciel et blanc du drapeau argentin le visage souriant de l'idole du football qui dégage «une expression de tranquillité, des bonnes vibrations», estime l'artiste-peintre Alfredo Segatori, 50 ans.

Ligue Europa : Le match Villarreal - Qarabag repoussé à cause du coronavirus



Le match Villarreal - Qarabag comptant pour la dernière journée de la phase de groupes de Ligue Europa, prévu jeudi, a été repoussé en raison de plusieurs cas de coronavirus dans l'équipe azerbaïdjanaise, a annoncé mardi le club espagnol. La rencontre «a été finalement repoussée car la formation azerbaïdjanaise ne réunit pas le nombre minimum de joueurs disponibles pour cette rencontre en raison de cas positifs à la Covid-19», a indiqué Villarreal dans un communiqué diffusé mardi soir. L'UEFA devra décider ces prochains jours si elle fixe une autre date pour disputer cette rencontre ou si elle l'annule.



Le patineur Morgan Ciprè sous le coup d'un mandat d'arrêt

Le patineur français Morgan Ciprè est sous le coup d'un mandat d'arrêt en Floride en vue de son inculpation pour avoir envoyé des photos obscènes à une mineure fin 2017, a indiqué mardi le quotidien USA Today. Contactés par l'AFP, les services du procureur de l'Etat de Floride n'ont pas donné suite. Selon USA Today, le parquet de Floride aurait préparé un document inculpant le patineur qui a annoncé sa retraite sportive fin septembre, de transmission de matériel préjudiciable à un mineur par des moyens électroniques.

Botola Pro D1 inwi

Le Chabab de Mohammedia confirme

Le nouveau promu, le Chabab de Mohammédia s'est offert, mardi soir, sa deuxième victoire de la saison en battant la Renaissance de Zemamra (1-0), en match comptant pour la 2^e journée de la Botola Pro D1 inwi, disputé au stade El Bachir à Mohammedia.

De retour parmi l'élite, le club de la cité des fleurs est en train de réaliser un très bon début de saison après avoir décroché deux victoires lors des deux premières journées du championnat.

L'unique but qui a permis cette précieuse victoire a été marqué par Ahmidouch contre son camp (30^e).

Au terme de la rencontre, le nouveau promu se hisse à la tête du classement à la faveur des six points glanés lors de ces deux premiers matchs. Quant au club de Zemamra, il affiche zéro point après ses deux défaites.

Plus tôt dans la journée, la

Renaissance de Berkane et le Maghreb de Fès (MAS) se sont quittés sur un nul (1-1) lors d'un match très serré. Après sa victoire face à l'AS FAR lors de la 1^{re} journée, le MAS, qui présente un football plaisant, a ramené un point de Berkane dans

Les militaires n'ont pu empêcher une deuxième défaite face cette fois au Moghreb de Tétouan. Pourtant le club de la capitale avait mené deux fois par le biais d'Aymen Chabani (29^e) et Réda Sellim (57^e).

un match que le club fassi aurait pu gagner si ce n'était les parades du gardien Zouhair Laaroubi. Après avoir multiplié les occasions franches en seconde période, le MAS a réussi à ouvrir le score à la 74^e

minute par le biais d'Alaeddine Ajarai qui signe, sur penalty, son deuxième but de la saison.

Une minute plus tard, un but contre son camp du portier du MAS Kbiri Alaoui a offert l'égalisation aux Berkani.

Pour le compte de la même journée, les militaires n'ont pu empêcher une deuxième défaite face cette fois au Moghreb de Tétouan.

Pourtant le club de la capitale avait mené deux fois par le biais d'Aymen Chabani (29^e) et Réda Sellim (57^e), mais le MAT a remis, à chaque fois, les pendules à l'heure grâce à Hicham Khaloua (40^e) et Tony Edjoma-riegwe (70^e).

Le Nigérian a scellé le score dans les derniers souffles de la rencontre en signant son deuxième but sur penalty (90+1), offrant aux siens les trois points d'une précieuse victoire sur la pelouse des hommes de Abderrahim Talib lequel est sérieusement sur la sellette.



Ligue des champions

Séville vainqueur, En-Nesyri voit double

L'international marocain Youssef En-Nesyri a inscrit deux buts mardi soir sous les couleurs de son équipe FC Séville contre Stade Rennais (1-3) dans le cadre de la 6ème journée de la phase des groupes de la Ligue des champions. Titulaire aux côtés

de ses compatriotes Oussama Idrissi et Yassine Bounou, le jeune de 23 ans a marqué les deuxième et troisième buts de l'équipe andalouse (45'+2 et 81). FC Séville a ouvert le score par l'intermédiaire du défenseur français Jules Koundé sur une

passe décisive d'Oussama Idrissi. Avec ce résultat, l'équipe espagnole a assuré sa deuxième place du groupe F avec 13 points de 4 victoires, un nul et une défaite. La première position est revenue à Chelsea avec 14 points de 4 victoires et 2 nuls.

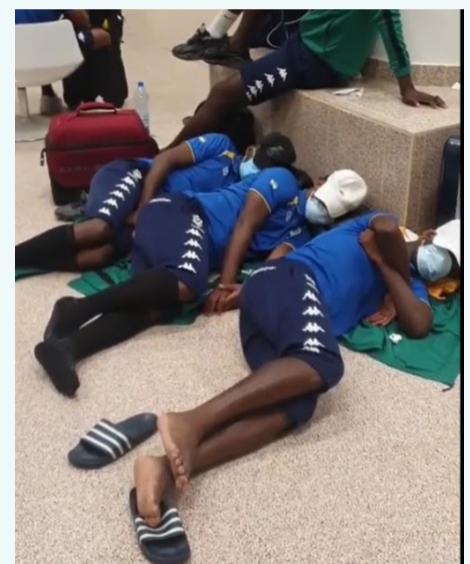
Affaire des joueurs gabonais bloqués à l'aéroport de Banjul

La Fédération gambienne sanctionnée par la CAF

La Confédération africaine de football a infligé à la fédération gambienne une amende de 100.000 dollars américains dont 50.000 avec sursis suite au blocage de la sélection gabonaise à l'aéroport de Banjul pendant toute la nuit, quelques heures avant son match comptant pour la 4e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 en novembre dernier, a annoncé mardi soir la CAF.

«Le jury disciplinaire de la CAF a décidé d'infliger à la fédération gambienne une amende de 100 000 USD dont 50.000 USD avec sursis à condition que la fédération gambienne ne soit pas reconnue coupable d'une infraction similaire au cours des vingt-quatre (24) prochains mois» indiqué la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel. À leur arrivée en Gambie, les joueurs de l'équipe nationale

gabonaise sont restés bloqués à l'aéroport pendant plus de cinq heures. Toute la délégation de l'équipe gabonaise y a passé la nuit, dormant sur le sol de l'aéroport. Selon le jury disciplinaire de la CAF, la fédération gambienne n'a pas respecté les valeurs de loyauté, d'intégrité sportives et les règles du Fairplay concernant l'accueil de la délégation gabonaise.



Borussia Dortmund

Moukoko, plus jeune joueur de l'histoire

Le jeune prodige du Borussia Dortmund Youssoufa Moukoko est devenu mardi le plus jeune joueur de l'histoire à disputer un match de la Ligue des champions, à 16 ans et 18 jours. Le jeune Allemand est entré en jeu à la 58e minute du match contre le Zénit alors que le score était de 1-0 pour les Russes. Le 21 novembre, il avait établi le nouveau record de jeunesse en Bundesliga, en débutant à l'âge de 16 ans et un jour contre le Hertha Berlin, pour les cinq



dernières minutes du match (victoire 5-2). En C1, le record appartient

depuis novembre 1995 au Nigérian Celestine Babayaro, qui avait disputé sa première rencontre de la prestigieuse compétition avec Anderlecht alors qu'il était âgé de 16 ans et 87 jours. Engagé à 12 ans dans le championnat U17, Moukoko y a marqué 90 buts en 56 matches. À 14 ans, il a été surclassé en U19, et inscrit 47 buts en 25 matches. Cette année en septembre, il a connu ses deux premières sélections en équipe nationale des moins de 20 ans à 15 ans.

Racisme: Le monde du sport salue le «tournant» de PSG-Basaksehir

«Le ras-le-bol», «un tournant»... l'interruption «frapante» mardi du match de Ligue des champions entre le Paris SG et le Basaksehir Istanbul après des propos d'un arbitre, reçoit un soutien unanime du monde sportif, qui espère que cette réaction fera date pour évincer le



racisme des stades.

Ce match de la 6e journée du groupe H de l'épreuve européenne doit redémarrer mercredi en début de soirée (18H55/17H55 GMT), là où il s'était arrêté la veille, à la 14e minute. Mais ce sera sans le corps arbitral roumain qui officiait mardi lors de cette rencontre qui a désormais valeur de symbole.

Quand l'arbitre délégué Sebastian Coltescu a été entendu désignant l'entraîneur adjoint Pierre Achille Webo comme «le noir» en roumain («negru»), il a déclenché la colère des joueurs et de l'encadrement du club turc puis du PSG qui de concert ont quitté la pelouse après quelques minutes de discussions tendues. Cette décision est jamais vue au plus haut niveau dans un monde du football souvent taxé de laxisme et d'indifférence sur ce sujet.

Futsal : La sélection nationale s'impose face à son homologue roumaine



La sélection national de football en salle s'est imposée mardi face à son homologue roumaine sur le large score de six buts à un, lors d'un match amical disputé au Complexe Mohammed VI de Football à Maâmoura.

Le festival de buts des champions d'Afrique en titre a été l'œuvre de Soufiane Mesrar, auteur d'un hat-trick, Abdelatif Faty, Bilal Bekkali et Driss Raiss Fenny.

Cette confrontation amicale s'inscrit dans le cadre de la préparation des hommes de Hicham Dguig à la phase finale de la Coupe du monde de la discipline prévue du 12 septembre au 3 octobre 2021 en Lituanie.

Il est agent antiterroriste dans «Redemption Day» de Hicham Hajji

Brice El Glaoui Bexter, une star de demain

Il est à l'affiche du film «Redemption Day» de Hicham Hajji. Un rôle qui a valu au comédien anglo-franco-marocain, Brice El Glaoui Bexter, d'être nommé «Arab Star of Tomorrow 2020». «C'est grâce à Hicham Hajji, réalisateur, qui m'a donné ma chance dans son film, Redemption Day, que je suis parmi cette liste», confie l'acteur qui campe le rôle de Younes Laalej, agent haut gradé du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), patriote moderne au service du Maroc aux côtés de Gary Dourdan et Andy Garcia. Quant à cette nomination, elle lui est octroyée par le magazine cinéma de renom Screen International, lors du Festival International du Caire. «C'est le fruit de 13 ans de carrière, je suis très touché par ce prix même si je n'arrive pas à croire que je suis la star de demain», exalte l'acteur qui n'est autre que le petit-fils de l'artiste-peintre de renom Hassan El Glaoui qui lui a transmis l'amour de l'art.

Fruit d'un mariage mixte et riche de plusieurs belles cultures, Brice choisit de rentrer au Maroc, il y a

quelques années pour faire carrière dans le pays qui l'a vu grandir. Après des études à Paris et à New York, au Lee Strasberg Theater and Film Institute, il est la doublure lumière de Mark Strong ainsi que Leonardo DiCaprio sur le tournage de Body of Lies de Ridley Scott en 2008, là où tout a commencé. Aujourd'hui, il est dans la liste des cinq réalisateurs et acteurs du monde arabe influents de l'année 2020. Prix décerné tous les ans, le comédien marocain succède à Nisrin Erradi et devient le digne représentant du Maroc et du cinéma marocain.

En 2018, il fait une apparition en tant que capitaine Tampelton dans le film Miss Fisher and the Crypt of Tears, l'adaptation à l'écran de la série télévisée à succès Miss Fisher enquête, partiellement tourné au Maroc. Le film fait partie de la sélection officielle du Palm Springs Film Festival en 2020 et sort plus tard en mars 2020.

En 2018, il fait une apparition en tant que capitaine Tampelton dans le film Miss Fisher and the Crypt of Tears, l'adaptation à l'écran de la série télévisée à succès Miss Fisher enquête, partiellement tourné au Maroc. Le film fait partie de la sélection officielle du Palm Springs Film Festival en 2020 et sort plus tard en mars 2020. Plus tard cette même année, il joue le rôle d'Abu Youssef, l'un des rôles principaux du long métrage indépendant marocain Greetings From ISIS (Otages) réalisé par Mehdi El Khaoudy avec Ouidad Elma, Mehdi Lamrini. Le film indépendant a été sélectionné au Festival national du film de Tanger en février-mars 2020 et a ouvert le festival. En 2019, il est choisi comme l'un des rôles principaux dans le thriller politique international Redemption Day, réalisé et produit par Hicham Hajji. Dans le film, il est un agent antiterroriste aux côtés de Gary Dourdan qui interprète le rôle d'un marin américain en mission pour sauver sa femme kidnappée au Maroc. Pour rappel, le film sera de sortie le 8 janvier prochain.

En 2018, il fait une apparition en tant que capitaine Tampelton dans le film Miss Fisher and the Crypt of Tears, l'adaptation à l'écran de la série télévisée à succès Miss Fisher enquête, partiellement tourné au Maroc. Le film fait partie de la sélection officielle du Palm Springs Film Festival en 2020 et sort plus tard en mars 2020.



Barok s'associe à Hicham Lahlou pour une édition limitée **Alflila, une nouvelle babouche en seulement 1.000 exemplaires**

Une babouche à l'esprit des Mille et Une Nuits. La conception est dédiée à Alflila, la 1ère édition limitée de la nouvelle marque de maroquinerie de luxe, Barok. Et c'est le célèbre designer international, Hicham Lahlou, qui est choisi par les créateurs au goût esthétique de la marque, Nabil Slaoui et Mohamed Benzakour, pour graver sa signature sur l'un de ses produits phares. «L'idée d'une babouche exceptionnelle découpée avec soin dans un cuir de premier choix et assemblée selon les codes d'un univers unique s'est imposée d'office à ses trois initiateurs. Le résultat a surpassé l'ambition, offrant d'emblée une magie sortie des Mille et Une Nuits où s'incrustent, avec charme, des notes sensuel-

lement jazzy», s'exprime la marque. A propos de cette édition, alliant raffinement et savoir-faire ancestral, le label précise que la collection Alflila rend «hommage jusque dans ses moindres détails à la maîtrise du cuir par les artisans fassis». Ce modèle, fabriqué au cœur de la médina de Fès, dans le nouveau centre artisanal de Lalla Yeddouna, se veut, selon la marque, «comme un pur ravissement sensoriel». «Au visuel, comme au toucher, Alflila grave les esprits et fait voyager dans le temps.

A la fois merveilleuse et urbaine, racée mais moderne, elle fusionne audacieusement les styles», enchaîne la même source.

Quant au designer international, il en a souligné les lig-

nes et la souplesse avec «le soin porté aux belles choses au nom d'un patrimoine artisanal cher à tous, les Marocaines et Marocains». Aussi, la confection est entièrement faite main et dans les règles de l'art, du cuir de chèvre noir en partie supérieure, cuir de chèvre retourné bleu cobalt pour la partie intérieure et une semelle en cuir de veau avec des bords peints en bleu cobalt et son marquage Barok. Le tout relié par de fines coutures en fil de soie Sabra bleu. «La babouche comporte une signature Hicham Lahlou sur le côté droit», détaille la marque à propos de la collection également créée par ce designer qui n'est plus à présenter. Mieux encore, un certificat d'authenticité est remis à chaque acquisition gage ul-



time d'un luxe racé. «A la manière d'un secret partagé par une poignée d'initiés, la babouche Alflila est produite à la commande et vendue exclusivement sur les ré-

seaux sociaux de la marque. 1.000 exemplaires et pas un de plus !», exalte Barok qui a, dès son lancement, connu un succès au pays et au-delà des frontières.



La Confédération des Junior-
Entreprises Marocaines

CONGRÈS NATIONAL DES JUNIOR-ENTREPRISES MAROCAINES

• 3ème édition hybride •

LIVE

“ Digitalisation et
Entreprenariat,
entre challenges et
opportunités ”

Casablanca
Sofitel Tour Blanche
19 décembre 2020

congres.cjem.co.ma

Organisateur
délégué

ATELIER VITA

Activités culturelles

La reprise est tributaire de la levée d'état de l'urgence



S.J

Othman El Ferdaous ne se berce pas d'illusions : la reprise est intimement liée à la situation épidémiologique au Royaume. En réponse à une question orale sur «la reprise des activités culturelles au Maroc», présentée par le groupe de la CGEM à la Chambre des conseillers, le ministre de la culture, de la jeunesse et des sports souligne à ce sujet que «le redémarrage des activités est concerné par le plan gouvernemental et la levée progressive de l'état d'urgence. En effet, le ministre a fait savoir que «les répercussions de la crise sanitaire dues au coronavirus sur le secteur du tourisme ont impacté le domaine culturel». Dans le même registre, M. Ferdaous n'a pas manqué de souligner que «le ministère a organisé une série de programmes culturels à distance à l'échelle centrale et régionale, dont les efforts consentis par les Maisons des jeunes et de la culture au niveau territorial». Répondant à une autre question sur «le sort des plans secto-

riels pour l'officialisation de l'amazigh», le responsable a par ailleurs affirmé l'importance de la mise en œuvre du caractère officiel de l'amazigh. Selon lui, il est considéré comme «un chantier inscrit dans la durée, faisant référence aux différentes politiques sectorielles adoptées par le départe-

Deux nouveaux prix ont été créés dans le cadre du Prix du Maroc du livre. Il s'agit du prix d'encouragement dédié à la littérature amazighe et du prix d'encouragement en matière d'étude de la culture amazighe.

ment de la culture dans ce sens». «Ces mesures concernent l'adoption de l'amazigh comme langue d'enseignement à l'Institut supérieur de l'information et de la communication et l'enseignement du cinéma amazigh à l'Institut supérieur des métiers de l'au-

diovisuel et du cinéma, ainsi que les efforts déployés par le pôle des médias publics inclus dans le cahier des charges», dit-il. Dans le même contexte, M. Ferdaous a évoqué le lancement du portail électronique en langue amazighe «MAP Amazigh», en partenariat et en coordination avec l'Institut royal de la culture amazighe, ainsi que la modification et l'achèvement du décret relatif à la création du Grand prix national de la presse. Ceci à travers la création de nouvelles catégories de prix incluant le prix de la production hassanie et de celle amazighe. Le ministre a rappelé en outre que deux nouveaux prix ont été créés dans le cadre du Prix du Maroc du livre. Il s'agit, selon lui, du prix d'encouragement dédié à la littérature amazighe et du prix d'encouragement en matière d'étude de la culture amazighe, sans oublier l'octroi de subventions annuelles pour l'édition en langue amazighe et l'appui fourni aux projets artistiques des associations actives dans ce domaine.

EN BREF

«Artcurial» organise trois ventes aux enchères à Marrakech

La maison de vente aux enchères d'art moderne «Artcurial» organisera le 30 décembre trois grandes ventes qui se tiendront à La Mamounia à Marrakech en duplex avec Paris. Selon les organisateurs, ces ventes seront dédiées à Majorelle et ses contemporains, à l'Art Moderne & Contemporain Marocain & International, ainsi qu'à l'Art Contemporain Africain. Parmi les œuvres présentées, la très belle huile sur toile «L'école coranique» d'Etienne Dinet, sujet très rare que l'artiste n'a traité que deux fois au cours de sa carrière. Elle est estimée entre 480.000 et 600.000 €. Ce tableau sera accompagné par les toiles



«Sous le burnous» et «Au bord de l'oued» estimées entre 2.200.000 et 3.300.000 MAD. D'autres œuvres seront présentées à l'instar de sept œuvres de l'incontournable Jacques Majorelle dont une très belle toile «Entrée des souks», photographie de la vie quotidienne où les couleurs explosent sous le soleil de Marrakech estimée entre 550.000 et 770.000 MAD. Pour rappel, la maison d'édition Artcurial est fondée en 2002. Elle est basée à Paris, conforte en 2019 sa place de premier plan sur le marché de l'art international. Avec 3 lieux de ventes à Paris, Monaco et Marrakech, la maison totalise 203,1 millions d'euros en volume de ventes en 2019.

«L'œuvre en mouvement» de Mohamed Abouelouakar à L'Atelier 21

La galerie d'art L'Atelier 21 accueille à partir du 15 décembre et jusqu'au 16 janvier 2020 l'exposition «L'œuvre en mouvement» de l'artiste Mohamed Abouelouakar. Affirmation d'un long parcours riche de créativité féconde, cette exposition déploie, à la suite des précédentes, un corpus fondamental de figures, de symboles et d'atmosphères ainsi qu'une recherche formelle et stylistique qui allie une



unité profonde à une diversité sans cesse renouvelée, comme l'écrit Mohamed Jibril. Une monographie portant le même nom de l'exposition sera également présentée à cette occasion. Cet ouvrage s'articule, selon les organisateurs,

autour d'une œuvre majeure du peintre, La Grande Odalisque. «On y retrouve toutes les composantes qui font de lui un artiste à part dans la confrérie des peintres au Maroc. L'un de ceux qui n'entretiennent pas de filiation avec la génération des pionniers, mais qui auront assurément une influence considérable sur les générations à venir, même si l'irréductibilité et le caractère sauvage de Mohamed Abouelouakar ne sont pas à proprement parler propices pour faire des disciples», explique-t-on.

Il est prévu du 18 au 20 décembre Le 5^{ème} festival Agora du cinéma et philosophie en ligne

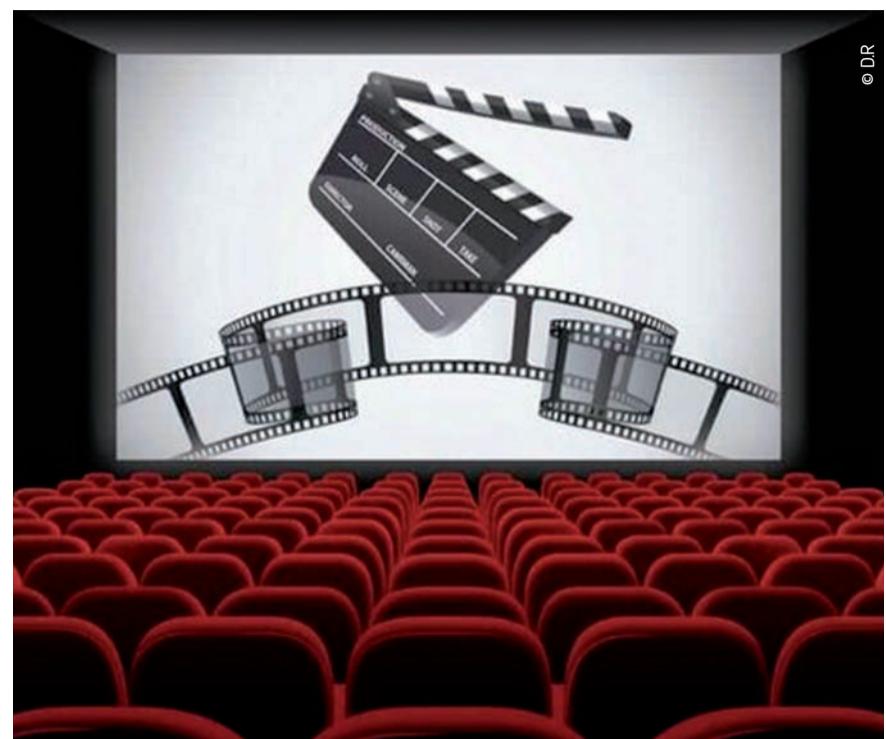
La cinquième édition du festival Agora du cinéma et philosophie se déroulera en ligne du 18 au 20 décembre courant, avec l'Italie comme invitée d'honneur.

Selon l'association des amis de la philosophie, principale initiatrice de cette manifestation, la trilogie philosophie-cinéma-esthétique sera encore cette année au centre des débats.

Ce rendez-vous cinématographique, qui braque les feux de la rampe sur une thématique peu présente sur la scène culturelle nationale, réunira des intellectuels, des cinéastes et des philosophes marocains et étrangers, qui animeront des tables rondes, des

ateliers et des débats post-projection. Le coup d'envoi de cette édition sera donné par la projection du film "La solitude Anjouan" de Jean-Marc Turine. En compétition, les organisateurs ont sélectionné les longs-métrages italiens "Lucia poli è Gostanza Da Libiano" de Paolo Benvenuti, "Vantinas" de Karine de Villers et Mario Brenta et "Al Dio Ignoto" de Rodolfo Bisatti.

D'autres films seront projetés dans la rubrique «hors compétition» et feront l'objet de discussions entre cinéastes et philosophes. Il s'agit de "Sans abri" de Richard Gere, "Les coups de destin" de Mohammed Lyounsi, «Mercole» de Andrea Segre, «Une idée de génie»



de Jelf Balsmeyer et «L'amour est à Nappa Valley» de Bob Fuger. Une table ronde se tiendra autour de la thématique "Pourquoi la philosophie et le cinéma?", avec la participation

de critiques de septième art, de chercheurs et de réalisateurs marocains et italiens. Cette édition sera clôturée par la remise du Prix Averroès du cinéma et de la pensée.

Appels d'offres et annonces légales

ROYAUME DU MAROC AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES PRÉFECTURES ET PROVINCES DU NORD DU ROYAUME DIRECTION TRANSPORT REGION CENTRE CASABLANCA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° TC411034

La Direction Transport Région Centre Casablanca de l'ONEE-Branche Electricité, sise à Casablanca lance le présent appel d'offres qui concerne la Réfection des lignes 225 kV issus de la Centrale Thermique de Mohammedia:

- N°25/35 "CTM - SETTAT"
- N°25/128 "CTM - MAGHRIB STEEL"
- N°25/63 "CTM - TIT MELLIL"
- N°25/32 "CTM - LYDEC LAAYOUNE"
- N°25/129 "CTM - MAGHRIB STEEL"
- N°25/33 "CTM - LYDEC AIN HARROUDA"

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 5 178 000,00 DH/TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à

100 000,00 DH (Cent Mille Dirhams) [ou son équivalent en devise librement convertible].

Une visite des lieux est prévue le Mercredi 30/12/2020 à 9h30mn

- Lieu de la visite des lieux: Devant la Centrale Thermique MOHAMEDIA
- Personnes représentant l'ONEE et qui seront habilitées à signer le PV de la visite des lieux:

M. SÄDELLAH Nizar - email: sadellah@onee.ma - Tél: 06 61 58 51 35

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse: <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs. Toutefois,

les plans et les documents techniques peuvent ne pas être téléchargeables à partir du portail des marchés publics.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception

du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction DAM: 65, Rue Othman Ben Affan 20000 Casablanca B.P. 13 498 -MAROC avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction DAM avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 21 Janvier 2021 à 09h00 (heure marocaine) à la Direction DAM 65, Rue Othman Ben Affan 20000 Casablanca.

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES PRÉFECTURES ET PROVINCES DU NORD DU ROYAUME
AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°DCT/TRAV CONSTR MARCHE SOUS**

CHARPENTE DRADEB/MEDINA/TNG/398-20 (SÉANCE PUBLIQUE)

Dans le cadre de l'appel d'offres relatif aux travaux de construction d'un marché provisoire sous-charpente au quartier Dradeb dans la ville de Tanger du Lundi 14 Décembre 2020 à 10h, l'Agence du Nord porte à la connaissance du public que le dossier d'appel d'offre a connu des modifications au niveau du dossier d'appel d'offres.

La nouvelle estimation est Huit millions neuf cent quarante-sept mille deux cent quatre-vingt-sept dirhams et soixante cinq centimes toutes taxes comprises (8947 287,60 DHS TTC)

Aucun échantillon n'est prévu pour cet appel d'offre

La date d'ouverture des plis sera reportée au Mercredi 23 Décembre 2020 à 14h30.

Contact
Tarik EL ADAK - Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E-mail: t.eladak@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des

Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

ROYAUME DU MAROC TANGER AUTOMOTIVE CITY AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° TAC_AO_24_20

REALISATION D'UNE UNITE LOGISTIQUE AU LOT 38 DE TAC2

LOT GO, CHARPENTE, CEA ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS

La société TANGER AUTOMOTIVE CITY lance un appel d'offres ouvert pour la réalisation d'une unité logistique d'environ 17 500 m² au lot 38 de TAC2. Le marché objet du présent appel d'offres porte essentiellement sur les prestations suivantes:

- Travaux de Gros Œuvre;
- Travaux de Charpente métallique et clos couvert ;
- Travaux des corps d'état architecturaux ;
- Aménagements extérieurs ;

Les intéressées devront répondre aux exigences stipulées par le règlement de consultation et satisfaire aux exigences suivantes:

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal à 110 millions de Dirhams au cours des trois derniers exercices (2017-2018-2019) ;

- Fournir au moins deux (2) attestations de référence de projets similaires pendant les 3 dernières années.

Le délai d'exécution est de 7 (sept) mois. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 800 000 DHS (huit cent mille dirhams).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre de TAC, à l'adresse suivante: siège de TMSA, BP 1144, Route de Rabat, Tanger, Maroc (Tél: 05 39 39 62 30 -Fax: 05 39 39 41 44). Les dossiers de réponse devront parvenir à la même adresse, au plus tard, le lundi 28 Décembre 2020, à 11 heures.

Aussi, le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par courrier électronique pour les entreprises qui le souhaitent et peut également être téléchargé à partir du portail Tanger Med: www.tangermed.ma ou www.tangermedzones.com Contact: achats.tmz@tangermed.ma